

# LE SECTEUR DES PRODUITS FORESTIERS



*Grâce à ses vastes régions boisées, le Nord de l'Ontario continue d'alimenter une industrie forestière déjà très active. L'intensification de la production à valeur ajoutée peut contribuer à accroître le volume et la gamme des exportations de produits du bois en provenance du Nord.*

## Profil

Les ressources forestières de l'Ontario couvrent 690 000 kilomètres carrés, ou 266 000 milles carrés, c'est-à-dire une superficie de la taille combinée des états de North Dakota, Minnesota, Wisconsin et Michigan. Les forêts de l'Ontario comptent pour les deux tiers de la superficie totale de la province, 17 pour cent des forêts canadiennes et deux pour cent des forêts du monde.

En 2004, l'industrie forestière de l'Ontario a exporté pour environ neuf milliards de dollars de produits forestiers, la plus grande part des produits étant destinés aux États-Unis. L'Ontario exporte notamment des produits primaires et de base, comme le papier journal, les pâtes commerciales, le bois-d'œuvre et les panneaux agglomérés.

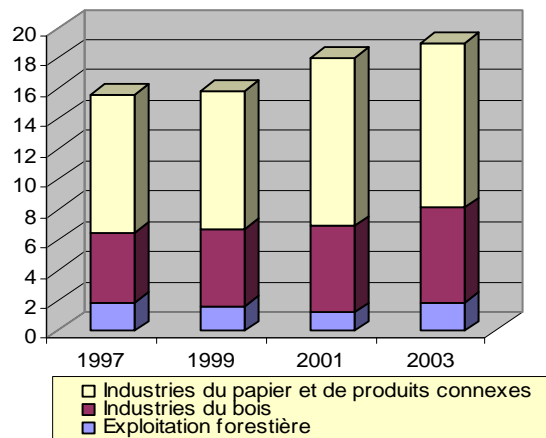
L'industrie ontarienne des produits forestiers contribue sensiblement à l'économie provinciale. En 2003, le secteur des produits forestiers a exporté pour plus de 18 milliards de dollars de produits. Les industries de produits du bois comptaient pour 6,2 milliards de dollars de ce total, tandis que les industries du papier et des produits connexes comptaient pour 10,9 milliards de dollars. Le solde de 1,2 milliard représentait la valeur des activités d'exploitation forestière dans la province.

La forêt boréale du Nord de l'Ontario représente 76 pour cent des terres boisées de la province et soutient la majeure partie de l'industrie forestière ontarienne. Des trente usines de pâtes et papiers de la province, 14 sont situées dans le Nord. Elles représentent, en outre, la totalité de la production annuelle de pâtes commerciales de l'Ontario (environ 1,9 million de tonnes). De plus, les vingt-cinq plus grandes scieries de l'Ontario, dont vingt-deux sont situées dans le Nord, produisent 80 pour cent du bois-d'œuvre de la province. Le Nord de l'Ontario produit également environ 70 pour cent du papier journal de la province (1,2 million de tonnes).

L'industrie ontarienne des produits forestiers employait environ 81 200 personnes en 2006, dont 10 600 dans les secteurs de l'abattage et de la foresterie (activités de soutien comprises), 30 400 dans le secteur de la fabrication de papiers et 40 200 dans le secteur de la fabrication de produits du bois.

Des 84 000 personnes employées dans l'industrie forestière de la province, 22 500 travaillent dans le Nord, dont 3 900 dans les secteurs de l'abattage et de la foresterie, 10 200 dans le secteur de la fabrication de produits du bois et 8 400 dans le secteur de la fabrication de papiers.

Valeur des expéditions du secteur forestier de l'Ontario (en milliards de \$)



Source : Ontario Forest Products Where investment opportunities "grow on trees" et le ministère des Richesses naturelles

Près de 90 pour cent des terres boisées de l'Ontario sont des terres publiques. Environ 560 000 kilomètres carrés de la superficie boisée totale font partie d'une forêt productive et 329 000 kilomètres carrés sont autorisés pour la récolte. L'*Ontario Forestry Accord*, signé avec l'industrie forestière et des organismes environnementaux en 1999, pose les jalons de l'exploitation de nouvelles sources de fibres ligneuses. La plupart de la zone forestière non affectée se trouve dans le Grand Nord ontarien.

## Perspectives

### ***Produits forestiers à valeur ajoutée***

Pour tenir leur place sur le marché mondial, les entreprises cherchent des produits à plus forte valeur ajoutée, par exemple du bois d'œuvre et des produits de papier, de même que des habitations, composantes et bâtiments préfabriqués. Les nouvelles techniques de construction et un marché solide du logement partout en Amérique du Nord ont contribué à créer une forte demande de matériaux de construction de pointe du Nord de l'Ontario. Les industries de fabrication du bois à valeur ajoutée, les logements modulaires préfabriqués et les composantes de construction comme les portes, les planchers de bois franc, les poutres en "I" faites de bois de haute technologie et les panneaux de bois ont connu une croissance très importante au cours des trois dernières années.

Les États-Unis, et notamment les états du nord-est et du centre nord, constituent un marché clé pour les produits de bois à valeur ajoutée de l'Ontario. D'autres marchés internationaux sont aussi importants, et les fabricants ontariens sont concurrentiels dans une diversité de marchés d'exportation.

Le Nord de l'Ontario offre d'excellentes possibilités d'investissement dans la fabrication de produits secondaires. Les investisseurs peuvent tirer parti de la grande capacité de production des usines de produits solides de bois, de pâtes et de papier. La qualité de la fibre ligneuse nord-ontarienne est excellente, et les usines offrent des prix concurrentiels et occupent des endroits stratégiques qui donnent accès aux grands marchés mondiaux. En outre, les collectivités vivant de l'industrie forestière du Nord abritent une vaste réserve de travailleurs qualifiés qui ne se trouvent pas dans des marchés concurrents comme le Minnesota, le Wisconsin et le Michigan.

Les forêts de l'Ontario offrent également d'importantes possibilités relativement aux produits spécialisés dérivés de ressources forestières non ligneuses. Les producteurs de produits nutraceutiques et pharmaceutiques, d'aliments gastronomiques et de spécialité, de produits naturopathiques et de biens de consommation profitent des avantages de s'implanter en Ontario.

### ***L'accent sur le développement durable***

La stratégie d'utilisation du sol adoptée par le gouvernement en juillet 1999 met l'accent sur la protection et la gestion durable des ressources naturelles de la province. Une composante clé de cette stratégie est l'*Accord sur les forêts de l'Ontario*, qui offre une sécurité à long terme pour les industries axées sur les ressources et qui favorise l'instauration d'un climat propre à attirer les investissements et à encourager la croissance. L'accord est une approche novatrice adoptée par le gouvernement, l'industrie forestière et les milieux environnementaux, afin de collaborer pour établir de nouvelles zones protégées tout en tenant compte du fait que l'industrie forestière doit pouvoir compter sur une réserve durable de bois.

Les *ententes de gestion des ressources* conclues entre l'industrie de l'écotourisme et l'industrie forestière aideront aussi l'économie en garantissant davantage la disponibilité du sol. Cette mesure signifie une plus grande sécurité à long terme pour les investissements.

### ***Une mine d'expertise***

Il existe, en outre, des possibilités d'exporter les technologies environnementales et la recherche-développement en sylviculture, en gestion forestière et en production de peuplements. Des centres de recherche forestière du Nord de l'Ontario, comme le Centre de foresterie des Grands Lacs, l'Institut de recherche forestière de l'Ontario et le Centre de recherche sur les écosystèmes forestiers du Nord ont pour mission de comprendre les écosystèmes forestiers et de faire progresser le développement durable. Cette recherche a permis d'améliorer la compétitivité du Nord de l'Ontario dans l'industrie forestière, a conduit à des innovations visant la préservation des forêts du Nord et fait de la région un chef de file mondial en matière de gestion forestière durable.

